Vu les ravages incontestés et incontestables exercés par l'abus de l'alcool sur la santé publique,

Vu la trop grande facilité avec laquelle on crée les débits de boissons,

Vu l'art. 4, de la déclaration des D. H. C.,

Considérant que si l'alcoolisme continue à exercer ses méfaits dans le pays tout entier, les Français deviendront rapidement de par la force des choses un peuple dégénéré.

Emet le vœu :

a) Que les autorisations de débits de boissons soient soumises comme celles des eaux minérales à l'approbation du conseil départemental d'hygiène ;

b) Que les dirigeants des classes ouvrières dans les syndicats professionnels, dans les comités politiques fassent une propagande anti-alcoolique vigoureuse, continue, allant jusqu'à l'exclusion des membres notoirement alcooliques ;

c) Que des récompenses soient accordées à tous ceux qui, par leur exemple et leur propagande, seraient arrivés à enrayer dans leur sphère d'action les progrès menaçants du terrible fléau ;

d) Que les pouvoirs publics s'attaquent résolument à l'alcool en supprimant :

1° Le privilège des bouilleurs de crû ;

2° La vente de l'absinthe ;

3° Les zincs existants dans les bureaux de tabac.

La Miotte. — *Société de tir S-A-G.* — La liste des prix s'allonge pour la distribution du dimanche 7 courant.

A signaler encore parmi les donateurs : M. Laurent Thiéry, sénateur, MM. les généraux Curé, Bouquerol, Bloch, M. le colonel de Mac-Mahon, MM. E. Dollfus, P. Dollfus, Arnaud, directeur du C. H, Blum E. etc. etc.

A tous, merci de la part des tireurs.

DANS L'ARMÉE

Manœuvres de la 28e brigade. — La 28e brigade exécutera cette année, du 9 au 18 septembre inclus, des manœuvres d'automne sous la direction du général Bloch, commandant cette brigade. La zône de manœuvres est comprise entre Belfort, Lure, Luxeuil, Villersexel et le cours du Doubs. Chaque chef de parti aura à sa disposition de l'infanterie, de l'artillerie et de la cavalerie. Le programme des manœuvres comprend des manœuvres à double action dans l'intérieur de la brigade, des manœuvres de brigade contre ennemi figuré.

Nous croyons être utile à nos amis en leur donnant les renseignements suivants concernant le service postal aux manœuvres de la 28e brigade :

Les bureaux de poste sur lesquels devront être dirigés les correspondances destinées aux militaires des régiments ont été donnés à chacun des régiments, bataillons, batteries ou escadrons composant la 28e brigade.

La suscription des correspondances adressées aux militaires devra être la suivante :

M. (Nom, prénoms, grade, compagnie, régiment) aux manœuvres de la 28e brigade à (localité donnée par chaque régiment à la décision). *Faire suivre.*

Nous ne pouvons donner même à titre d'indication la liste des localités désignées, car cette liste varie pour chaque unité et nos lecteurs seraient exposés à commettre des erreurs d'aiguillage. Ne pas oublier la mention. Aux manœuvres de la 28e Brigade et faire suivre. *Un Réserviste.*

École d'administration militaire. — M. Chaumont, maréchal des logis au 9e régiment d'artillerie, admis à l'Ecole d'administration militaire, en qualité d'aspirant d'administration.

École d'application de cavalerie. — Sont admis à l'Ecole d'application de cavalerie :

MM. Barambier, Compeyron et Mazimbhan, maréchaux des logis au 11e dragons.

École militaire d'infanterie. — Dans la liste d'ordre de mérite, des sous-officiers admis, en qualité d'aspirants, à l'Ecole militaire d'infanterie, à la suite du concours de 1913, nous relevons les noms ci-dessous :

M. Picard, sergent au 35e de ligne ; 54e M. [illegible], sergent au 35e de ligne.

Il fait part à l'assemblée que pour l'exploitation de la coupe de la commune il était équitable que les hommes employés à la vente du bois soient défrayés par elle. Une dépense de 65 fr. fut faite à cette occasion et lorsqu'il demanda au Conseil municipal de voter les crédits, les conseillers socialistes protestèrent de plus belle, le conseiller Mercklé dit qu'il ne voterait même pas le crédit de 1 fr. Le Maire fit ressortir que dans cette dépense il n'y avait ni exagération ni abus, puis vota ce crédit avec ses amis, qui sont ensuite approuvés par l'assemblée toute entière.

Pour terminer, l'orateur entretient l'assemblée sur le cas de l'instituteur Frossard révoqué de ses fonctions et propose un ordre du jour qui est adopté à l'unanimité.

Avant de lever la séance, le Président fait adopter un deuxième ordre du jour qui est également voté à l'unanimité.

Premier Ordre du Jour :

Les membres de l'*Union Démocratique* de Valdoie, réunis en assemblée générale le 27 août 1913, après examen des conditions dans lesquelles l'instituteur Frossard a été révoqué de ses fonctions ;

Réprouvent de la façon la plus catégorique et s'engagent à lutter en toutes circonstances contre les doctrines d'antipatriotisme, de sabotage, d'encouragement à la désertion, etc. ;

Protestent contre les déni s de justice et les atteintes aux droits des citoyens, garanties essentielles de la liberté individuelle, qui ont été outrageusement violés dans les poursuites intentées contre l'instituteur Frossard :

1° Saisies de lettres privées et intimes ;

2° Usage de ces lettres comme pièces à conviction, alors qu'elles auraient pu tout au plus servir d'indication ;

3° Publication de ces lettres avant la réunion du conseil de discipline pour exercer une pression sur les juges de circonstance et sur l'opinion publique ;

4° Jugement rendu par un conseil de discipline sur des faits ou des actes dont il n'avait pas à connaître, ayant été accompli en dehors de l'exercice de la profession d'instituteur, etc. ;

Demandent que le jugement rendu par le conseil de discipline dans des conditions aussi dangereuses pour la liberté publique, soit annulé et que la révocation de Frossard soit rapportée, que les règles essentielles du droit et de la justice soient scrupuleusement observées dans tous les actes de l'administration et dans l'exercice de l'autorité publique.

Deuxième Ordre du Jour :

Les membres de l'*Union Démocratique*, demandent que la loi sur l'invalidité, complément naturel de la loi sur les retraites ouvrières et paysannes, soit mise le plus tôt possible à l'ordre du jour du Parlement, et que les élus du Territoire, le sénateur Laurent Thiéry et le député Charles Schneider, auxquels ils adressent l'expression de leur confiance démocratique, s'emploient à activer le vote de cette loi éminemment sociale.

La séance est levée à 11 heures aux cris de : Vive la République démocratique et sociale ! Vive la commune de Valdoie !

Danjoutin. — *La Denfert au Ballon d'Alsace.* — Dimanche dernier a eu lieu au Ballon d'Alsace la sortie annuelle de la Denfert. Comme les années précédentes l'animation et l'entrain de tous ont été remarquables et si le soleil qui nous promettait au départ une magnifique journée n'avait pas fait place sur les sommets à une pluie diluvienne tout eut été parfait. Enfin... quoique mouillés jusqu'aux moelles les excursionnistes, mis en appétit par les saines fatigues de l'ascension et ne

---

Delle. — *Vélo-club Dellois.* — La clôture du concours de quilles organisé par le V.-C. D. est fixé au dimanche 28 septembre. La distribution des prix aura lieu le dimanche 5 octobre.

1er prix : une bicyclette ; 2e une machine à coudre ; 40 fr. ; 30 fr. ; 25 fr. ; 20 fr. ; 10 fr. espèces et nombreux autres prix.

Messieurs les joueurs hâtez-vous !

Lepuix-Gy. — *Coups.* — Dimanche dernier, une querelle a éclaté entre plusieurs personnes, parmi lesquelles des italiens. Un de ceux-ci lança, pendant la dispute, une bouteille dans la salle voisine et M. Kibler Félix, employé à l'Est, qui s'y trouvait attablé, reçut le projectile à la tête. Il fut assez grièvement blessé et le docteur appelé à le soigner dut recoudre des plaies à cinq endroits.

L'italien qui avait lancé la bouteille, un nommé Redaelli Antoine, 20 ans, maçon à Giromagny, allait frapper les autres consommateurs à l'aide d'une chaise, quand il fut désarmé et expulsé par le tenancier du débit.

Redaelli, qui fut l'objet d'une plainte de M. Kibler, fut interrogé par les gendarmes, lesquels en outre des voies de fait relevée contre lui, lui dressèrent procès-verbal pour défaut de déclaration de sa qualité d'étranger.

Sermamagny. — *Accident du travail.* — M. Belot Marcel, 15 ans, mécanicien au Comptoir des Automobiles et Cycles Millet, faubourg des Ancêtres, demeurant à Sermamagny, en réparant un câble de commande, s'est blessé le dos de la main droite avec un des fils mécaniques, incapacité de travail, 8 jours.

Méziré. — *Vol de poissons.* — Ces jours derniers, un malfaiteur inconnu a dérobé une quinzaine de carpes, estimées 80 fr., dans un vivier appartenant à M. Rollin Eugène, cafetier à Méziré. Les gendarmes enquêtent.

Les personnes amies et connaissances du défunt et de la famille qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme une invitation à assister aux dites obsèques.

On se réunira au domicile mortuaire, 8, rue Strectman.

Remerciements

La Famille FEULPIN exprime ses plus vifs remerciements à toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort et des obsèques de

Monsieur Léon-Jules FEULPIN

Ingénieur Civil

et prie ses amis et connaissances qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, de vouloir bien agréer ses excuses. 1037

Aider son estomac

La Tisane Américaine des Shakers est un moyen des plus efficaces pour aider l'estomac, le foie et les intestins à retirer les principes nourriciers de vos aliments et à rejeter les déchets hors du corps. A moins que les organes digestifs n'accomplissent bien leurs fonctions, on ne saurait être fort et bien portant. Venez donc en aide à l'estomac, au foie et aux intestins en prenant de la Tisane Américaine des Shakers.

Tisane Américaine des SHAKERS

Source NESSEL - SOULZMATT

la meilleure des eaux de table,

déclarée d'intérêt public en France.

EN VENTE PARTOUT 730

De tous côtés, à Paris comme en Province, le Commerce, l'Industrie, la Banque nous réclament de bons employés :

COMPTABLES, STÉNO-DACTYLO, etc.

Hommes et dames ! Jeunes gens et jeunes filles ! que vous soyez dans les affaires ou que vous vous y destiniez, demandez notre programme gratuit, vous serez rapidement pourvus d'une situation d'avenir, avantageuse dès le début. Etablissements les mieux organisés.

Jamet, Buffereau et Cie

Experts - Comptables près les Tribunaux

96, Rue de Rivoli - Paris

Placement assuré par la Société des Anciens Elèves. Véritable APPRENTISSAGE PROFESSIONNEL donné par des praticiens et non par des professeurs.

Succursale de NANCY, 20, Faubourg Saint-Jean

Dangers de la Hernie pendant l'[illegible]

Les nouveaux Appareils CLAVERIE de Paris

Pour la majorité des personnes souffrent de Hernies, Efforts, Déviations utérines, etc., l'été est terrible.

C'est l'époque où, sous l'influence chaleur et de la transpiration la gonfle, s'alourdit, s'enflamme et où les complications de tous genviennent compromettant toute tion et amenant avec elles un surcroît souffrances.

Aussi est-il de toute nécessité hernieux et surtout pour les travpendant les longs et pénibles jol'été, de s'assurer le concours d'reil vraiment perfectionné qui les l'abri de tout malaise et de toute cation.

Après avoir obtenu une Médaille l'Exposition de Turin 1911, ils porté un succès considérable au Jury particulièrement difficile de sition de Londres 1912 qui leur a les plus hautes récompenses : un Prix et Grand Diplôme d'Honneur.

On sait que M. A. CLAVERIE régulièrement notre région depuis longues années pour se mettre à sition des malades, et nous ne trop recommander à tous ceux qui frent de se rendre à ses visites filer des bons conseils de sa hrience professionnelle.

M. A. CLAVERIE recevra, de à 5 heures à :

VESOUL, Jeudi 11 Septembre, *l'Europe.*

LURE, Vendredi 12. *Hôtel du C*

BELFORT, Lundi 15, *Hôtel*

« Traité de la Hernie », des et des « Affections Abdominales et renseignements gratis et dis A. CLAVERIE, 234, Faub. St Paris.

Mesdames

HEMAGENE TAIL

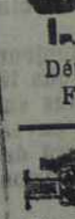

Suivi : Epoques Douloureuses Irrégularités, Retards, Suppressions

Seul Produit scientifique admis aux Hôpitaux de France et de l'E

Préparé par TAILLEUR, Pharmacien, Ancien Professeur à l'Ecole de Médecine des Hôpitaux de Paris, Officier de l'Académie

La FLACON (notice franco sur demande)

NOTICE FRANCO SUR DEMANDE

TAILLEUR, Pharmacien

Dépôt à Belfort : Pharmacie Faubourg des Ancêtres.

Ce journal est [illegible] par des ouvriers

L'Administrateur-Gérant :

LA FRANCE

SUPPLÉMENT AU JOURNAL DU [illegible]